



RAPPORT DU MAIRE 2016

En vertu de l'article 955 du Code municipal, je vous fais le présent rapport sur la situation financière et en général pour l'année 2016 de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine. J'aborderai ainsi les points suivants :

- 1- Les actifs financiers
- 2- Le passif financier
- 3- Les avoirs des contribuables
- 4- Le rapport financier
- 5- L'évaluation de la Municipalité
- 6- Les réalisations de l'année courante
- 7- La liste des contrats
- 8- La rémunération des élus
- 9- Les orientations municipales pour 2016
- 10- La conclusion

Au début de la présente année, la situation financière était la suivante :

1. ACTIF FINANCIER

L'actif financier constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des débiteurs totalisait la somme de 315 095 \$ au 31 décembre 2015. Les immobilisations, quant à elles, totalisaient la somme de 1 695 776 \$.

2. PASSIF FINANCIER

Le passif, soit les emprunts temporaires, les créiteurs et frais encourus, les revenus reportés et ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme se chiffraient à 154 974 \$ au 31 décembre 2015. Pour ce qui est de la dette à long terme, celle-ci sera terminée dans deux ans et se fixait à la même date à 25 600\$.

3. AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2015, un surplus accumulé de 178 994 \$, des réserves financières et fonds réservés de 11 616 \$, des montants à pouvoir dans le futur ainsi que de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme de 1 670 176 \$.

4. RAPPORT FINANCIER

M. Benoît Côté, comptable agréé a effectué l'audit pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2015 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, s'assurant par ce procédé que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative. À son avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine au 31 décembre 2015.

Dans son audit, il a aussi remarqué que la très grande majorité de ses avis et conseils de l'année passée ont été mis en places. Quelques recommandations ont toutefois été faites pour améliorer les pratiques comptables et la saine gestion des deniers publics de la Municipalité.

5. ÉVALUATION

Un sommaire du rôle d'évaluation a été déposé le 14 septembre 2016 et notre valeur foncière est présentement de 22 553 800 \$. Nous entrons présentement dans la troisième année du rôle d'évaluation actuel et un nouveau sera déposé pour 2018.

6. RÉALISATION POUR L'ANNÉE 2016

Dans l'ensemble, pour l'exercice en cours, les prévisions budgétaires adoptées en début d'année sont respectées. Les réalisations de 2016 l'ont été dans les domaines de l'hygiène du milieu, de la sécurité-incendie, de la voirie municipale, de la vie communautaire, de la remise à niveau et de l'aménagement du bâtiment municipal, de la professionnalisation des pratiques de l'administration publique, du rayonnement de la Municipalité et de l'avancée de nos grands projets.

a) Hygiène du milieu

- Production d'un *État de la situation* dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable qui confirme l'obligation future de la pose de compteurs d'eau / Plus de détails dans les prochains mois / Représentation politique menée par la Municipalité à permis le report d'une année de cette exigence pour la recherche d'un regroupement entre municipalités pour des économies.
- Nombre de bris d'aqueduc en chute libre depuis 2013 = cette année un seul!
- Investissements massifs de l'ordre de 65 000\$ dans les installations municipales d'aqueduc pour une remise en ordre / aujourd'hui, nous avons une installation propre, sécuritaire et durable
- Depuis 2013, ce Conseil est responsable de près de 300 000\$ d'investissements dans le réseau d'aqueduc municipal
- Projet de traitement des eaux usées, voici les avancées de l'année :
 - o Système noyau villageois

- Dépôt du projet conceptuel et d'ingénierie corrigé et annoté pour approbation au Affaires municipales.
- Embauche d'un nouvel employé en eau potable pour former une relève à ce poste stratégique avec Réjean Boulianne

b) Sécurité-incendie

- Instauration d'une nouvelle grille de paiement avec un plus grand nombre d'échéances pour notre quote-part en sécurité-incendie auprès de la Municipalité de Tadoussac. Les paiements au nombre de 4 à partir de 2017 permettront donc une pression moins grande sur les finances municipales du village.

c) Voirie municipale

- Octroi d'une subvention gouvernementale de 25 000 \$ avec le Programme d'Aide à la Réfection des Rues Municipales (PARRM) pour des travaux dans la rue Leclerc et son chemin d'accès, la rue des Loisirs, le chemin des Colons (jusqu'au poste de chloration) et le chemin Notre-Dame-de-l'Espace.
- Avec l'aide de la Députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré, un arrêt des travaux du ministère des Transports (MTQ) mal programmés sur la route de la Grande-Alliance (route 138) durant les grandes vacances de la construction
- Installation à deux reprises par le MTQ sur la route de la Grande-Alliance (route 138) de panneaux radars de sensibilisation pour contrer le Syndrome de la Traverse.
- Achat d'un nouvel équipement municipal avec un balai mécanique pour le ménage printanier de nos rues et stationnements.

d) Remise à niveau et aménagement de l'Édifice municipal Albert-Boulianne

- Carnet de route pour la remise à niveau de l'Édifice municipal Albert-Boulianne établi par l'architecte Mathieu Simard terminé à la moitié (coût estimé 500 000\$) / Travaux les plus prioritaires pour la remise à niveau, soit la réfection de la toiture, de la fenestration avant et du revêtement avant sont présentement terminés.
- Réfection du système de sécurité-incendie et à son branchement à une centrale spécialisée
- Réalisation des premiers exercices de sécurité-incendie avec présence du préventionniste de la Municipalité
- Don de la Coopérative des Techniciens Ambulanciers du Québec (CETAQ) de Charlevoix d'un Défibrillateur externe automatisé (DEA) qui sera installé dans le hall d'entrée de l'Édifice municipal.
- Installation d'un nouveau locataire permanent avec la FADOQ au deuxième étage
- Autorisation aux employés municipaux à élaborer un réaménagement par tranche de l'Édifice sous le thème SOYONS FIERS DE LA MAISON DES CITOYENS ET DE NOS ORIGINES.

- Adoption d'une grille tarifaire très avantageux pour les citoyens désirant utiliser les locaux municipaux / Décision d'allouer tous les fonds provenant des frais d'inscription pour les activités sportives à un fonds dédié à de futurs investissements dans le domaine des loisirs.

e) Vie communautaire de la Municipalité

- Deuxième année d'existence pour le journal municipal *Le Vent du Fjord* / Très apprécié des citoyens avec les nombreux commentaires reçus / Publication en format papier à la poste et en numérique sur les médias sociaux et site Internet de la Municipalité / L'équipe du journal est toujours à la recherche de nouvelles personnes pour joindre son équipe. Pour plus d'infos, veuillez prendre contact avec Madame Mariève Bouchard au 418-620-5020 poste 5804.
- Mise à jour de la Politique familiale de la Municipalité et participation de la Municipalité avec la conseillère Madame Nancy Harvey (responsable des questions familles) à l'adoption de la même politique au niveau régional / Premières mesures prises avec la Politique familiale de BSC :
 - o échéances de taxes municipales de 4 à 6 à partir de 2017 (règlement 169-16)
 - o tarifs préférentiels pour activités physiques dans le gymnase municipal ou lors d'un décès d'un citoyen
 - o l'entente avec la Municipalité de Saint-Siméon pour moduler les frais de garde du terrain de jeu estival pour nos enfants
- Participation active de la Municipalité à toutes les activités majeures de financements de la FADOQ, de la Coopérative alimentaire et de la Fabrique.
- Nos remerciements les plus sincères pour trois dons d'importance en 2016 :
 - o Don d'un Défibrillateur externe automatisé (DEA) à la Municipalité par la Coopérative des Techniciens Ambulanciers du Québec (CETAQ) de Charlevoix d'une valeur de 3000\$ / Formation gratuite pour tous les citoyens qui veulent apprendre à s'en servir.
 - o La Famille Dallaire et un don d'importance avec plusieurs appareils orthopédiques appartenant à la défunte maman Dallaire. Ce don est offert à la communauté sous forme de prêts et les articles orthopédiques disponibles à l'Édifce municipal.
 - o Madame Rollande Gagné de La Malbaie a donné plus de 100 livres et romans à grands succès de grande qualité à la bibliothèque municipale. Son don avoisinerait plusieurs milliers de dollars et aux dires de nos bibliothécaires, nos lecteurs en seront enchantés.
- Nos remerciements à une bénévole hors pair qui fête son 10^e anniversaire à son poste dans la Municipalité. Madame Patricia Ouellet occupe le poste de bibliothécaire en chef depuis avril 2006. Bravo Patricia et continue ton bon travail avec ton équipe!

f) Professionalisation des pratiques de l'administration publique du village

Édifce municipal Albert-Boulianne
308, rue Leclerc, Baie-Sainte-Catherine, GOT 1A0
www.baiestecatherine.com

Téléphone : 418-620-5020
Télécopieur : 418-620-5021
Courriel : municipalite@baiestecatherine.com



Ici... la ZÉNitude par excellence!

- Dossier de la modernisation des façons de faire dans les finances municipales avance bien selon les échéanciers.
- Dossier d'acquisition de mémoire pour l'organisation municipale est en bonne voie de réussite. À titre de rappel, ce dossier vise à assurer que la Municipalité ne perde plus aucune connaissance ou expertise suite à un départ d'un élu ou d'un employé. La mémoire ne doit plus être l'exclusivité des gens. Les avancées dans ce dossier :
 - o Mise en ligne des règlements municipaux et d'urbanisme
 - o Mise en ligne des permis municipaux / Solution de paiement numérique avec PayPal
 - o Solution numérique pour les demandes d'informations fiscales pour citoyens et professionnels
 - o Mise en place d'une boutique virtuelle pour promouvoir les ventes d'épinglette à l'effigie du logo municipal
- Mise en place d'une communication annuelle entre la direction générale et les commerçants de la Municipalité / Buts : transmettre la vision du Conseil et les avancées des grands projets municipaux aux gens d'affaires
- Déménagement du bureau de la secrétaire-trésorière adjointe au 2^e étage de l'Édifice municipal pour des raisons de confidentialité des transactions financières et des dossiers citoyens.

g) Rayonnement de la Municipalité

- La Municipalité continue de faire parler d'elle au niveau régional avec les médias traditionnels, les appuis et déclarations de nos députés et nos publications sur les médias sociaux qui font grand bruit.
- Finalisation du contrat avec l'agence de publicité charlevoisienne GO-Xplore / Publication en ligne de nombreuses photos et capsules vidéos dans les médias sociaux.
- Installation d'une nouvelle pancarte municipale de BIENVENUE à l'entrée Est de la Municipalité où le quai fluvial de la Société des Traversiers du Québec / Pancarte fait par les élèves de la compagnie Techno-Concept du Centre éducatif de Saint-Aubin de Baie-Saint-Paul / Pour les notions de courage, du travail bien fait et de responsabilisation aux élèves à travers le concept éducatif de Techno-Concept, le Conseil municipal est d'autant plus fier du résultat obtenu et de son choix d'entreprise pour le projet.
- Le partenariat conclu avec la MRC de Charlevoix-Est et la SADC de Charlevoix pour l'embauche d'un chargé de projet pour la Promenade du Littoral rebaptisé le Petit Chemin Fleuve & Fjord. La réalisation même de cette entente et la qualité du chargé engagé sont les meilleures preuves de la confiance des gens dans ce beau projet.
 - o Succès de la première activité de financement local par la communauté d'affaires de Baie-Sainte-Catherine pour le Petit Chemin Fleuve & Fjord.

h) Avancée des grands projets municipaux

Édifice municipal Albert-Boulianne
308, rue Leclerc, Baie-Sainte-Catherine, GOT 1A0
www.baiestecatherine.com



Téléphone : 418-620-5020
Télécopieur : 418-620-5021
Courriel : municipalite@baiestecatherine.com

Ici... la ZÉNitude par excellence!

- Nos grands projets n'ont jamais été aussi bien. Bien qu'avancé lentement, ils avancent assurément! Que ce soient avec le Petit Chemin Fleuve & Fjord ou la Pointe-aux-Alouettes, les discussions et rencontres se succèdent avec de l'optimisme et de l'espoir parmi les participants puisque de réelles avancées sont constatées.
- Le Conseil a autorisé avec des contributions de programmes gouvernementaux provinciaux des travaux d'une grande ampleur dans le réseau municipal de sentiers pédestres. Ces derniers ont été réalisés par l'équipe qui nous suit dans le projet des sentiers depuis le commencement, soit l'organisation Sentiers de la Capitale.

7. LA LISTE DES CONTRATS ET ENTENTES INTERMUNICIPALES

a) Ententes intermunicipales

- Sécurité-incendie
 - i. Entente de cinq ans avec la Municipalité de Tadoussac – Année 1 – Coût annuel de 65 800\$ (2016)
- Urbanisme
 - i. Entente avec la Ville de La Malbaie – Coût estimé pour 2016 : 3 100\$
- Travaux publics, tests d'eau et drainage du réseau
 - i. Entente avec la Municipalité de Saint-Siméon – Échéance fin du présent mandat – Facturable à l'utilisation – Coût estimé pour 2016 : 6 540\$

b) Entretien hivernal des chemins et stationnements municipaux

La saison hivernale 2015-2016 était la dernière année du contrat avec *Les Entreprises de Déneigement G.D.* pour le déneigement de notre municipalité. Ce contrat a été accepté pour les années 2013-2016 au montant total de 62 500 \$.

Plus tôt dans l'année, le Conseil a autorisé un appel d'offres sur invitation afin de trouver le prochain entrepreneur chargé du contrat 2016-2019. Avec trois soumissions reçues lors d'un premier appel d'offres rejeté et deux soumissions reçues lors d'un deuxième appel jugé recevable avec les mêmes entrepreneurs, le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire. Excavation Pascal Lavoie de Saint-Siméon a soumissionné pour un montant forfaitaire de 56 177,93 \$. Il s'agit d'une baisse approximative de 10% du coût total du contrat par rapport au précédent.

c) Hygiène du milieu

Comme mentionné dans les réalisations précédemment, cette année a été chargée au niveau de l'hygiène du milieu. Voici les contrats accordés en 2016 :

- a) Un contrat de gré à gré à Excavation Pascal Lavoie pour un montant 24 310\$
- b) Un contrat de gré à gré à Morneau Tremblay Construction-Excavation pour un montant 1 990\$
- c) Un contrat de gré à gré à Les Compteurs Lecomte Ltée pour un montant de 9 390\$
- d) Un contrat de gré à gré à Réjean Savard Électricité pour un montant de 2 600\$
- e) Des contrats de gré à gré à Turcotte 1989 inc. pour un montant de 19 770\$

d) Bâtiment municipal Albert-Boulianne

Un chantier d'importance pour changer la fenestration et le revêtement extérieur de la façade avant de l'Édifice municipal a généré 2 contrats d'importance :

- a) Un contrat de gré à gré avec Mathieu Simard Architecte pour un montant de 5 850\$
- b) Un contrat par appel d'offres public sur SEAO octroyé au plus bas soumissionnaire à Morneau Tremblay Construction-Excavation pour un montant de 41 350\$

e) Pancarte municipale

Un contrat de gré à gré avec Techno-Concept du Centre éducatif de Saint-Aubin de Baie-Saint-Paul pour un montant de 2 800\$.

8. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Depuis son élection, ce Conseil ne s'est autorisé aucune augmentation de salaire, exception faite de celle associée à l'augmentation du coût de la vie. Le salaire annuel des conseillers du village dans son ensemble se chiffre donc pour 2016 à 6 765,84\$ avec une allocation de dépenses de 3 407,76 \$. Réparti entre eux, cela donne un salaire annuel de 1 127,64 et une allocation de dépenses de 568\$. Pour ce qui de mon traitement en tant que maire, le salaire pour l'année courante est de 3 382,92 \$ avec une allocation de dépenses de 1 691,52 \$.

9. ORIENTATIONS POUR 2016

Au cours de la prochaine année, nous continuerons à travailler sur les différentes orientations stratégiques de la Municipalité qui sont les grands projets municipaux, le traitement futur des eaux usées municipales, la remise à niveau et l'aménagement de l'Édifice municipal Albert-Boulianne, le rayonnement de la Municipalité et la professionnalisation des pratiques de l'administration publique du village.

10. CONCLUSION

En mon nom, celui du Conseil municipal et en celui de tous les citoyens de notre Municipalité, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont accordé du temps pour la vie communautaire du village. Vous êtes le ciment de notre communauté et pour cela, vous avez toute notre gratitude. Je tiens également à remercier sincèrement tous les employés municipaux qui œuvrent sans relâche et avec un grand dévouement pour que NOUS Conseil municipal puissions travailler pour vous les citoyens. En terminant, je vous signale que nous prévoyons un rapport financier équilibré pour l'année en cours.


Donald Kenny
Maire

